

# PÊCHE

Des berges du Rhône au lac de Géronde, en passant par les autres cours d'eau de la région, le choix est large pour les amateurs de pêche. L'occasion de partir à la découverte (ou redécouverte) d'une activité surprenante aux vertus relaxantes...

## **Permis de pêche - Lac de Géronde**

**Actualité - Information importante à tous les pêcheurs :** Le lac de Géronde est actuellement fermé à la pêche. Les contrats d'affermage (droit de location des plans d'eau) sont en cours d'élaboration entre la FCVPA section Sierre et le canton. L'ouverture est donc reportée à dans quelques semaines.

→ **Source**

[Permis journalier](#)

Adulte: CHF 20.-

Enfant (jusqu'à 13 ans): CHF 5.-

## **Permis de pêche cantonal - Rhône, rivières, lacs de montagne et gouilles**

[Permis journalier](#)

Adulte: CHF 30.-

Jeune (de 14 à 16 ans): CHF 22.50

[Permis deux jours](#)

Adulte: CHF 50.-

Jeune (de 14 à 16 ans): CHF 37.-

## **Permis de pêche cantonal - Canaux**

[Permis journalier](#)

Adulte: CHF 25.-

Jeune (14 à 16 ans): CHF 17.50

Permis deux jours

Adulte: CHF 45.-

Jeune (14 à 16 ans): CHF 32.-

Téléchargez la carte piscicole du Valais [ici](#).

### **Bon à avoir**

L'Office du Tourisme vend des permis de pêche cantonaux journaliers ou deux jours pour le Rhône, rivières, lacs de montagnes, gouilles et canaux, ainsi que des permis de pêche journaliers pour le lac de Géronde.